

République Française

COMMUNAUTE DE
COMMUNES DU

CLERMONTAIS

Département de l'Hérault – Arrondissement de Lodève

Extrait du registre des délibérations

Communauté de communes du Clermontais

Date de la convocation	04 février 2019	Séance du : 27 février 2019
	Votes : 38	L'An Deux Mille dix-neuf, le 27 février à 18 heures, le Conseil <i>Communautaire</i> , dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunion du Centre aquatique à CLERMONT L'HERAULT, sous la présidence de Monsieur le <i>Président</i> , Jean-Claude LACROIX
Présents : 30	Pour : 35	
Absents : 7	Contre : 1	
Représentés : 8	Abstention : 2	

Etaient présents : M. Olivier BERNARDI (Aspiran), Mme Françoise REVERTE (Aspiran), M. Henri JURQUET (Brignac), M. Philippe TRINQUIER (Cabrières), M. Claude REVEL (Canet), Mme Maryse FABRE (Canet), M. Michel SABATIER (Canet), M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), Mme Berthe BARRE (Ceyras), M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault), M. Jean GARCIA (Clermont l'Hérault), Mme Yolande PRULHIÈRE (Clermont l'Hérault), Mme Elizabeth BLANQUET (Clermont l'Hérault), M. Bernard FABREGUETTES (Clermont l'Hérault), Mme Arielle GREGOIRE (Clermont l'Hérault), Mme Laure ROBERT (Clermont l'Hérault), Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), M. Olivier BRUN (Fontès), M. Philippe VENTRE (Lacoste), M. Alain BLANQUER (Lieuranc Cabrières), M. Daniel VIALA (Mérifons), M. Francis BARDEAU (Nébian), Mme Sylvie MALMON (Nébian), M. Bernard COSTE (Octon), M. Claude VALERO (Paulhan), M. Bertrand ALEIX (Paulhan), Mme Mylène BOUISSON (Paulhan), M. Laurent DUPONT (Paulhan), M. Joseph RODRIGUEZ (Saint Félix de Lodez), M. Eric VIDAL (Villeneuveville).

Absents représentés : M. Marc FAVIER (Canet) représenté par M. Michel SABATIER (Canet), Mme Bénédicte BENARD (Canet) représentée par M. Claude REVEL (Canet), M. Bernard BARON (Clermont l'Hérault) représenté par M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault), M. Laurent DÔ (Clermont l'Hérault) représenté par Mme Arielle GREGOIRE (Clermont l'Hérault), Mme Micaela MARTINEZ-ROQUES (Clermont l'Hérault) représentée par Mme Yolande PRULHIÈRE (Clermont l'Hérault), M. Serge DIDELET (Mourèze) représenté par Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), Mme Audrey GUERIN (Paulhan) représentée par Mme Mylène BOUISSON (Paulhan), M. Georges GASC (Paulhan) représenté par M. Claude VALERO (Paulhan).

Absents : Mme Sophie OLLIE (Clermont l'Hérault), M. Yvan PONCE (Clermont l'Hérault), M. Alain SOULAYROL (Liausson), M. Christian BILHAC (Péret), M. Jean COSTES (Salasc), M. Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault), M. Gérald VALENTINI (Valmasclle).

Objet : Création du budget annexe « Base de plein air du Salagou »

Monsieur COSTE rappelle aux membres du Conseil communautaire la modification de l'intérêt communautaire de la compétence optionnelle « Protection et mise en valeur de l'environnement » étendue aux Activités de Pleine Nature (APN) en date du 10 mai 2017,

Considérant la délibération relative à la reprise de l'activité de la Base de Plein Air du Salagou par la Communauté de communes du Clermontais en date du 19 décembre 2018,

Il convient dès lors de créer le budget annexe au budget général retraçant les opérations relatives à l'activité de la Base de plein air du Salagou.

Ce budget annexe sera :

- Créé à compter du 1^{er} mars 2019,
- Régi par la comptabilité M4,
- Assujetti à la TVA,
- Doté de la seule autonomie financière.

Monsieur COSTE précise que toutes les dépenses relatives à ce service seront inscrites au budget 2019.

Monsieur le Président soumet ce point au vote,

Le Conseil communautaire ouï l'exposé de Monsieur COSTE, et après en avoir délibéré,

A LA MAJORITE,

APPROUVE la création au 1^{er} mars 2019 du budget annexe Base de Plein Air du Salagou, assujetti à la TVA et régie par la comptabilité M4 et d'une régie dotée de la seule autonomie financière.

DIT que toutes les dépenses relatives à l'activité de la Base de Plein air du Salagou seront inscrites au budget 2019 du budget précité.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
de communes du Clermontais,



Jean-Claude LACROIX